

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LOM ET DJEREM

COMMUNE DE MANDJOU

COMMISSION DE PASSATION DES  
MARCHES DE LA COMMUNE DE MANDJOU



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

MANDJOU COUNCIL

TENDER BOARD PUBLICS  
CONTRACT OF MANDJOU

## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N°\_10\_\_\_/AAONO-PU/CM/CIPM/SIGAMP/2026 DU 29/07/2026

POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) TRICYCLES A MANDJOU, DANS LA COMMUNE DE MANDJOU,  
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) – Exercice 2026

#### **1- Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Publics au titre de l'Exercice 2026, le Maire de la Commune de Mandjou lance pour le compte de la Commune de Mandjou un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'Acquisition de trois (03) tricycles à Mandjou, dans la Commune de Mandjou, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

#### **2- Consistance des travaux**

La présente Avis d'Appel d'Offres consiste en l'acquisition de trois (03) Tricycles pour le compte de la Commune de MANDJOU.

#### **Allotissement**

Les travaux sont subdivisés en **un lot unique**.

#### **3- Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

| N° lot                                                                 | Intitulé des projets                | Coût prévisionnel en TTC                                |
|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| 01                                                                     | Acquisition de trois (03) Tricycles | <b>12 500 000</b> (Douze millions cinq cent) francs CFA |
| <b>Soit un total de Douze millions cinq cent (12 500 000) FCFA TTC</b> |                                     |                                                         |

#### **4- Délai prévisionnel d'exécution**

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente (30) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Le lieu de livraison est la Mairie de MANDJOU.

#### **5- Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

#### **6- Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun au titre de l'Exercice 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 60 27 291 1 33000003 0411464211

## **7- Mode de soumission**

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **hors ligne exclusivement**.

## **8- Cautionnement de soumission**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbrée, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **125 000 (Cent vingt-cinq mille) FCFA représentant les 1%** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

## **9- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les **services du Maire de la Commune de Mandjou** aux heures ouvrables au **Bureau du SIGAMP de la Commune de Mandjou** dès publication du présent avis.

## **10-Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au **Bureau du SIGAMP de la Commune de Mandjou** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de **15 000 (Quinze mille) Francs CFA**, payable à **la recette Municipale de la Commune de Mandjou**.

## **11-Remise des offres**

**12-**Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tels, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir au **Service Technique de la Commune de Mandjou Tel 690 91 27 91**, au plus tard le **29/08/2026 à 9\_h** précises et portera les mentions suivantes

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 10\_/AAONO/CM/CIPM/SIGAMP/2026 DU 29/07/2026**

**POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) TRICYCLES A MANDJOU, DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST,**

***A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"***

## **13-Recevabilité des plis**

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables. **Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.** Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

## **14-Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **21/08/2026 à 10\_h** heures par la **Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Mandjou** dans la salle des Actes de la commune de Mandjou.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

## **15- Critères d'évaluation**

### **17.1 Critères éliminatoires**

Il s'agit notamment:

- dossier administratif incomplet ou pièce(s) non conforme(s) ;
- L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis (les cautions de soumission non timbrées, les cautions de soumission non revêtues de la mention manuscrite de l'établissement financier émetteur feront l'objet d'un rejet en phase de passation de marché)
- L'absence du Récépissé de la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDEC), entraîne le rejet du cautionnement et par conséquent l'élimination de l'offre du soumissionnaire en phase de passation ;
- la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères techniques essentiels ;
- absence de l'une des caractéristiques majeures suivantes :
  - Tricycle de Marque ROYAL ;
  - Consommation Essence
  - 03 trois roues ;
  - 01 roue de secours ;
  - 02 Places ;
  - 4X4, 3 ou 3,5CV;

### **17.2. Critères essentiels**

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- Présentation générale de l'offre ;
- Accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- Références de l'entreprise ;
- Existence d'un service après-vente ;
- Prospectus en couleur ;
- Chronogramme et délai de livraison ;
- Preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »).
- N.B : Toute offre n'ayant pas obtenu cent pour cent (100%) d'avis favorables (oui) pour les critères éliminatoires et au moins soixante-dix pour cent (70%) d'avis favorables (oui) pour les critères essentiels sera éliminée.

## **16- Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

## **17-Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

### 18-Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mandjou, service du SIGAMP, téléphone 690 91 27 91.

### 19-Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48,

Mandjou, le 29/07/2026

Le Maire de la Commune de Mandjou  
AUTORITE CONTRACTANTE



*Djoni Kassala*  
*Innocent Frédéric*  
MAIRE

#### Copie :

- DD/MINMAP/LD
- ARMP/EST
- Président CIPM/CM
- Affichage chrono